

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 10 décembre 2019**

Convocation en date du 3 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Serge RAULT, Maire.

Etaient présents : Mr Serge RAULT ; Mr Christian CHAMPELEY ; Mme Isabelle DUMAZET ; Mme Véronique MOUSSY ; Mr Pierre-Marie CHEVAL ; Mme Annick RAMBOT ; Mr Daniel SAUVIGNET ; Mr Eric PANDREAU ; Mme Anne-Marie DEFAY ; Mr Patrick HENRIOT ; Mme Hélène CONDUCTIER ; Mme Nadine ROCHE ; Mme Sonia DOS REIS ; Mr Olivier BERAUD.

Absents représentés :

Mme Joëlle CHABERT donne pouvoir à Mme Annick RAMBOT
Mme Anne GAUTHERON donne pouvoir à Mme Sonia DOS REIS

Absents excusés : Mr Daniel BLANC

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 29 octobre 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

➤ **Approbation du projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et autorisation de signature du contrat de vente en état futur d'achèvement**

Monsieur le Maire explique que depuis 2017 le projet de création de MSP de St Pierre de Bœuf a été initié en étroite concertation entre les professionnels de santé, le centre hospitalier de St Pierre de Bœuf et la commune. Le bailleur social Habitat Dauphinois a été retenu par le centre hospitalier pour l'appel à projet associant habitat et MSP.

Monsieur le Maire présente le projet architectural :

- Partie habitat relevant d'Habitat Dauphinois,
- Partie MSP d'une surface totale de 502,96m² dont 69,20m² de locaux livrés hors d'eau / hors d'air. Cette surface permettra de faire face aux besoins des praticiens actuellement identifiés et à ceux des nouveaux professionnels qu'il est envisagé d'accueillir. Le coût de la MSP s'élève à 1 210 000 € HT soit 1 452 000 € TTC.

Monsieur le Maire explique qu'il est apparu préférable, tant pour des motifs techniques qu'économiques, de conduire la réalisation de la MSP selon la procédure d'une vente en état de futur achèvement : Habitat Dauphinois construira l'ensemble du programme, y compris la MSP selon les prescriptions détaillées données par la commune. A l'issue de l'achèvement des travaux, les biens constitutifs de la MSP seront vendus à la commune de St Pierre de Bœuf (bâtiment et parkings affectés).

Monsieur le Maire précise que le permis de construire de l'ensemble du projet devrait être déposé fin décembre 2019, pour un démarrage prévisionnel des travaux à l'automne 2020 et une fin de construction début 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet de construction d'une MSP à St Pierre de Bœuf pour un montant total 1 210 000 € HT et autorise le Maire à signer le contrat de vente en état de futur achèvement avec la société Habitat Dauphinois

➤ **Demandes de subventions**

• Département de la Loire

Monsieur le Maire propose de présenter au Département de la Loire une demande de subvention, au titre de la «Création et labellisation MDAP Loire et MSP Loire», pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire d'un montant de 1 210 000 € HT

Le Conseil Municipal, unanime, sollicite le Département de la Loire au titre de la « Création et labellisation MDAP Loire et MSP Loire ».

• Région Rhône Alpes

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que La Région Auvergne Rhône-Alpes peut apporter un soutien financier au titre de l'action régionale en faveur des Maisons et Centres de santé. Il propose de soumettre le projet de construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à la région et de solliciter l'attribution d'une aide financière.

A l'unanimité, le Conseil municipal, sollicite la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'attribution d'une subvention.

II – APPROBATION PROGRAMME VOIRIE 2020 ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire propose au Conseil Municipal le programme de voirie 2020 :

1)	Réfection route de Chezenas en pleine largeur	41 434.00 € HT
2)	Réfection accotements route de Chezenas	11 074.00 € HT
3)	Reprise du chemin du Bois Prieur	6 890.00 € HT

Le montant total de ces travaux est estimé à 59 398.00 € HT, soit 71 277.60 € TTC.

Le conseil Municipal, unanime, approuve le programme de voirie 2020 présenté d'un montant de 59 398.00 € HT et sollicite le Département de la Loire pour l'attribution d'une subvention au titre de la « voirie communale et rurale ».

III – APPROBATION PROGRAMME BOULODROME ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection des terrains de jeux de boules pour un montant estimé à 32 865.65 € HT et propose de déposer une demande de subvention du montant le plus élevé possible, au titre de l'enveloppe départementale de solidarité en faveur des communes 2020, auprès du Conseil Départemental de la Loire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réfection des terrains de jeux de boules et sollicite auprès du Conseil départemental de la Loire une subvention au titre des « Enveloppes départementales de solidarité en faveur des communes » du montant le plus élevé possible.

IV – SALLE DES GRAVIERS : SECURISATION DU CHEMINEMENT D'ACCES ET AMENAGEMENT DES PARKINGS – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de sécurisation du cheminement d'accès de la base de loisirs à la salle polyvalente et la réfection du parking pour un montant total de 52 916.00 € HT et propose de soumettre ce projet au Département de la Loire pour obtention d'une subvention au titre des amendes de police 2020.

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet « Sécurisation du cheminement d'accès et aménagement des parkings » pour un montant de 52 916.00 € HT et sollicite le Département de la Loire pour l'attribution d'une subvention au titre des amendes de polices.

V – POLE CULTUREL ET ASSOCIATIF : DEMANDE D'EMPRUNT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour souscrire un emprunt de 200 000 € destiné à financer en partie les travaux du pôle culturel et associatif.

Il est proposé de contracter auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire un emprunt d'un montant de 200 000 € aux caractéristiques suivantes :

Durée du prêt : 15 ans

Taux d'intérêt fixe : 0.96%

Périodicité : trimestrielle

60 échéances constantes : 3 583.08 €

Frais de dossier : 10% du montant emprunté soit 200 €

Déblocage des fonds : en une seule ou plusieurs fois dans les 15 mois à partir de la date d'émission de l'offre du prêt.

- Le Conseil Municipal, unanime, décide de contracter un emprunt de 200 000 € auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire aux conditions susmentionnées.

VI – MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de modification simplifiée du PLU qui est de :

- Supprimer l'emplacement réservé V2
- Modifier l'OAP2 (Ajustement du schéma, des liaisons et voiries)
- Ajuster les périmètres de captage d'eau potable sur les documents graphiques Faire figurer sur le document graphique les bâtiments patrimoniaux
- Remplacer « limites séparatives » par « alignement » dans l'article 6 de la zone UH.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le projet de modification du PLU tel qu'il a été défini ci-dessus et précise qu'un dossier sera transmis pour avis à Monsieur le Préfet ainsi qu'aux personnes publiques associées.

VII - TARIFS ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal, unanime, décide de maintenir les tarifs en vigueur pour la période du 1er au 31 décembre 2020 :

Abonnement annuel : 46.50 €

Prix du m3 consommé : 0.92 €

VIII – TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE ET AU COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal, unanime, décide le maintien, pour 2020, des tarifs des concessions au cimetière :

- 720 € pour une concession trentenaire au columbarium.
- 160 € le mètre carré pour une concession trentenaire.

IX –REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2020

Le Conseil Municipal, unanime, décide de reconduire les autorisations d'occupation du domaine public pour une durée d'un an et de maintenir les tarifs pour 2020 à savoir :

- a) Bar Pause-Café : 250 €
- b) Restaurant du Port : 170 €
- c) Pizzeria « PIZZ 42 » : 50 €
- d) Grap'Papilles : 100 €

X – LOCATION PARCELLE TERRAIN AGRICOLE – TARIFS 2019 -2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser le montant de la location d'une parcelle de terrain agricole au Gaec St Pierre Fruits, au vu de l'arrêté préfectoral constatant la valeur des fermages à compter du 1er octobre 2019 jusqu'au 30 septembre 2020, portant la variation de l'indice des fermages à 1.66 %.

Il propose de fixer le montant annuel de la location de la parcelle cadastrée A n°2478, d'une contenance de 1 660 m², à 34.61 € pour 2019-2020.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le montant de 34.61 € pour 2019-2020

XI –TRANSPORT ANIMAUX : CONVENTION SAUV

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire, pour 2020, la convention avec la SAUV pour la prise en charge des animaux errants en vue de les conduire au refuge SPA de Brignais pour 115 € HT par intervention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la signature de la convention pour 2020.

XII – CONVENTION CADRE – ADHESION AU SAGE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de la convention proposée par le SIEL pour une adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique). Cette convention, conclue pour 6 ans, propose à la Commune d'être assistée par le SIEL dans la gestion énergétique de son patrimoine avec notamment :

- une aide à la gestion des consommations et aux achats d'énergie
- une aide à la mise en œuvre de solutions techniques

L'adhésion à ce service se ferait contre versement d'une cotisation annuelle de 1 352 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve l'adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL,

XIII – ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien sur le prix et la qualité du service public des déchets 2018.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public des déchets de la commune de Saint Pierre de Bœuf.

XIV – AFFAIRES DIVERSES

- ✓ Monsieur Pierre-Marie CHEVAL explique qu'il faut prévoir des travaux de mise en sécurité autour de la cuve de gaz à la salle polyvalente (pose d'un portail et d'une clôture et enlèvement de la haie) pour un montant de 1 190.00 € HT par Pilat Espaces Verts.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le lancement de ces travaux.

- ✓ Le Conseil Municipal, unanime, approuve la réalisation d'un réseau eaux pluviales complémentaire de 66 ml aux Grandes Terres à Chezenas pour un montant de 3 357.60 € HT par l'entreprise Molina

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N°10-12-2019-1	Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle au Bonnardot. Approbation du programme et autorisation de signature du contrat de vente en état de futur achèvement
N°10-12-2019-2	Construction d'une maison de santé Pluriprofessionnelle au Bonnardot. Appel à partenariat 2020 du département « Création et labellisation MSAP Loire et LSP Loire » - Demande de subvention
N°10-12-2019-3	Programme de voirie communale et rurale 2020 – Approbation du projet de demande de subvention
N°10-12-2019-4	Enveloppe Départementale de solidarité en faveur des communes 2020

N°10-12-2019-5	Sécurisation du cheminement d'accès à la salle polyvalente et réfection du parking – Demande de subvention « amende de police »
N°10-12-2019-6	Pôle culturel et associatif : demande d'emprunt
N°10-12-2019-7	Tarif assainissement – année 2020
N°10-12-2019-8	Redevance pour occupation du domaine public - année 2020 – « Bar Pause Café »
N°10-12-2019-9	Redevance pour occupation du domaine public – année 2020 – « Grap'Papilles »
N°10-12-2019-10	Redevance pour occupation du domaine public – année 2020 – « Restaurant du Port »
N°10-12-2019-11	Redevance pour occupation du domaine public – année 2020 – « Pizz 42 »
N°10-12-2019-12	Location d'une parcelle de terrain agricole
N°10-12-2019-13	Convention SAUV 2020
N°10-12-2019-14	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets 2018
N°10-12-2019-15	Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle au Bonnardot – Demande de subvention à la Région au titre de l'action Régionale en faveur des maisons et centre de santé
N°10-12-2019-16	Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL – Territoire d'Energie (SAGE)

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT